aninet, ai elle a diaina

ABONNEMENT.

Sauerar: Collan other ron monthelesiss Poste : Trois mois ..... 10

on s'abonne :

A SAUMUR,

chez tous les Libraires;

A PARIS ,

Chez DONGREL et BULLIER,

Place de la Bourse , 33:

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE

# 

JOURNAL D'ANNONCES JUDICIAIRES ET AVIS DIVERS

A. EWIG. 10 100 SUREAU PLACE DU MARCHÉ-NOIR.

Réclames. 30 Faits divers , - 75

RESERVES SONT PAITES Du droit de refaser la publication des insertions recues et même payées, sauf restitution dens ce dernier cas; Et du droit de modifier la rédaction des annences.

Les articles communiques doivent être remis au bureau du journal la veille de la repro-duction, avant midi. Les manuscrits déposés ne

al enabeuig commont pas rendus.

On s'abonne:

Ches HM. HAVAS-LAPPITE et Cie. Place de la Bourse, 8.

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire. - L'abonnement doit être payé d'avance.

Paraissant tous les jours, le dimanche excepté.

Les abonnements de trois mois pourrontêtre payés en timbres-poste de 15 cent., envoyés dans une lettre affranchie.

SAUMUR AND DE BOIL BOIL BOIL BOIL 5 Avril 1880.

#### resolution of the color of the first season of the season Bulletin politique. ontanto do Tualo latin. La cortus est al La Languaga de compando estado e

L'agilation que cause en France les décrets du 29 mars est générale et va partout grandissant. Le vide se fait autour des ministres; des fonctionnaires capables préférent quitter leurs charges que de servir le gouvernement qui s'écarte de la loi pour ne plus suivre que les caprices de la passion anti-religiouse and homop li-1-arbustabelu O

M. de Dompierre-d'Hornoy, conseiller de préfecture du Pas-de-Calais, adresse à M. le ministre de l'intérieur sa démission dans une lettre où il declare que son honneur ne lui permet pas de rester en fonctions sous un gouvernement qui persécute les Jésuites. ses anciens maîtres, qui ne lui ont donné que les leçons du patriotisme le plus pur.

L'Union de Vaucluse publie une lettre de M. H. Chauffard au ministre de l'intérieur, dans laquelle il déclare qu'en présence des décrets publiés à l'Officiel contre les congrégations, il lui est impossible d'occuper plus longiemps des fonctions publiques. En conséquence, M. H. Chauffard donne sa démission des fonctions de maître des requêtes au conseil d'Etat.

La protestation suivante est, en ce moment, soumise à Rennes à la signature de tous les pères de famille catholiques et jaloux de conserver leur liberté dans le choix des maîtres qu'ils veulent donner à leurs en-

« Justement indignés des mesures que le gouvernement a prises contre les congrégations religieuses non-autorisées, nous venons remplir un devoir de pères de famille et de citoyens, en adressant au premier magistrat du département pour le prier de transmettre aux ministres compétents nos protestations les plus énergiques.

» Comme pères de famille, nous protes tons, ainsi que nous l'avons déjà fait l'année dernière, contre l'atteinte que le gouvernement porte à nos droits les plus sacrés en séparant violemment nos enfants des maîtres que nous avons choisis. Ce que la loi ne pouvait pas faire, nous n'admettons pas que le pouvoir exécutif puisse le tenter.

» Comme citoyens, nous déclarons que les mesures prises par le gouvernement sont au plus haut degré inconstitutionnelles et illegales inconstitutionnelles, parce qu'elles violent les principes inscrits dans toutes nos constitutions, principe de la liberté individuelle, principe de la propriété, principe de l'inviolabilité du domicile; illégales, parce qu'elles sont la violation

» 1º De l'article 291 du Code pénal qui garantii aux citoyens, par consequent aux religieux qui sont des citoyens, le droit de cohabiter;

» 2º De la loi de 1850 qui leur garantit le droit d'enseigner.

» Nous déclarons que ces mesures sont l'audacieuse et injustifiable annulation des droits du Sénat, puisqu'elles rétablissent, avec une aggravation énorme, cet article 7 que le Sénat vient de repousser.

Si le gouvernement exécute ces décrets au mépris des lois, il trouvera toute la France chrétienne debout pour défendre la cause de la justice et de la liberté. »

A Clermont, les catholiques signent également une pétition.

Ils s'adressent directement aux sénateurs, ils leur signalent le mépris qui semble fait de leurs décisions et les adjurent de persévérer dans la voie libérale et terme dans laquelle ils sont entrés en repoussant l'artia coa fierdi i ali relicia andmede que m

Les journaux de l'Allier nous apprennent que, dès qu'ont été connus à Moulms les edits de proscription, la protestation suivante, immédiatement rédigée, a été mise en circulation et couverte de signatures :

« Nous, soussignés, habitants du département de l'Allier;

» Au nom des principes de liberté individuelle et d'inviolabilité du domicile garantis par notre droit constitutionnel;

» Au nom de l'intérêt de nos enfants et de

la liberté de l'enseignement; a el la lor au la » Au nom des intérêts commerciaux de

notre pays; » Au nom de la Religion;

» Nous protestons contre les décrets du 29 mars concernant les congrégations religieuses. »

Dès le 2 avril, à Roubaix, une réunion privée très-nombreuse s'est tenue à l'occasion de la publication des décrets du 29 mars. On y remarquait des citoyens considérables par leur situation, des membres du tribunal et de la chambre de commerce, des chefs de grands établissements, etc., etc. Beaucoup d'hommes qui jusqu'ici s'étaient tenus à l'écart de toute manifestation publique étaient venus témoigner par leur présence qu'ils comprennent quels devoirs s'imposent désormais à tous les patriotes sincères. Parmi eux se trouvaient des républicains qui ne veulent pas séparer l'idée républicaine de la liberté; d'autres avaient envoyé leur adhésion, et l'on peut dire que, sauf l'élément radical et jacobin, toutes les nuances de l'opinion étaient représentées à la réunion de vendredi.

La proposition d'envoyer à M. le préset du Nord des délégués charges de protester près du représentant du pouvoir, au nom des libéraux et des pères de famille de Rou-baix, contre les décrets du 29 mars, a été votée par acclamation.

Un projet de protestation a alors été présenté et adopté à l'unanimité, après une discussion dans laquelle s'est affirmé le sentiment qui animait l'assemblée : la défense des libertés publiques sur le terrain de la Consuuuon.

Douze délégués ont été nommés pour aller présenter cette protestation à M. le préfet

du Nord. La plupart ont été choisis parmi les citoyens qui n'ont jamais combattu les institutions actuelles; l'un d'eux a même été le candidat de la gauche dans le dernier scrutin pour le conseil général.

Le Journal de Roubaix nous apprend que les délégués roubaisiens ont été reçus par M. le secrétaire général, qui, en vertu d'ordres supérieurs, a refuse de prendre connaissance de la protestation et de la transmettre au gouvernement convented and a clief a rusin

C'est une l'ecture bien curieuse que celle des journaux républicains de toute nuance qui apprécient les décrets publiés par les

soins du cabinet Freycinet. Ces journaux se divisent en trois classes: les officieux, les libéraux, les radicaux.

Mais les appréciations se divisent et se subdivisent d'une façon singulière.

Les officieux applaudissent sans modération. Dans ce cabinet, tout leur semble beau, admirable; pour eux, les ministres actuels sont les hommes d'Etat les plus merveilleux qui aient jamais existé.

Dans le camp des libéraux, on ne peut se défendre d'une tristesse profonde. La, on n'a qu'une confiance médiocre dans le résultat de l'aventure où l'on se précipite. Les républicains libéraux ont peur de la République. Ce sont des résignés, des gens faibles et sans consistance, bourres de bonnes intentions, mais incapables d'empêcher les folles resolutions.

On les a vus au Sénat repousser l'article 7, et l'on dit maintenant qu'ils n'oseront pas désapprouver les décrets. Tristes libé-

Dans la société radicale, on est à la fois triomphant et désappointé.

On y triomphe parce qu'on n'osait pas croire à la résolution « énergique » du gouvernement; on y est désappointé, parce que les décrets paraissent d'une exécution difficile.

Dans l'ivresse radicale surgit la vérité, et nous lisons dans les feuilles rouges ceci : « Les hommes qu'on expulse aujourd'hui

FEUILLETON DE L'ÉCHO SAUMUROIS. seau devenu homogène, avec celles in

# LE DOCTEUR JACQUES HERVEY

Labelic I (Suite.) a Tawlish 200 Allies

settingment le réseau lo tussular eli inpipade Les yeux d'Adrienne étaient doux, presque souriants. Gependant on y voyait une légère teinte d'inquiétude et de curiosité naïve. Le cœur de Jacques Hervey se fondit sous la magie de ce regard pudiquement voilé qui ignorait encore sa puissance. Jamais il n'avait trouvé beauté plus pure et plus correcte unie à ce charme sans nom et indescriptible dont la nature est si avare. C'était l'art grec dans sa forme la plus parfaite, illuminé par un rayon des sphères divines. Les boucles de ses cheveux ondés et frisottants, plus soyeux et plus fins que des fils de la Vierge, enveloppaient sa tête comme une auréole d'or; ses yeux bleus, si limpides et si purs qu'on eût dit qu'ils reflétaient le firmament, se cachaient derrière de longs cils bruns, voiles mobiles et transparents que l'innocence tenait demi-clos. Elle portait un petit chapeau de paille orné d'un simple ruban et d'un bouquet de coquelicots. Un rayon de

avec

soleil frappait son cou ferme, blanc, poli comme l'ivoire, et faisait trembloter des petits cheveux rebelles qui ombraient sa nuque. Sa robe, trèsmontante, dessinait de mignonnes épaules et des formes que la statuaire antique eût divinisées ; la couleur de l'étoffe faisait ressortir l'éclatante blancheur et les teintes rosées de sa peau; ses mains et ses pieds étaient des mains et des pieds d'enfant. Jamais reine n'en eut de pareils.

Cette contemplation paraissait gener Adrienne; Jacques Hervey y mit fin en prenant la parole, sa voix tremblait.

- Mademoiselle, dit-il, il y a quelques jours, à l'heure matinale où l'homme est encore en proie aux songes menteurs de la nuit, m'est apparue une tée divine, une enchanteresse! Elle avait votre figure et votre voix. Tout mon être eût voulu voler vers elle. Hélas! ce bel ange blond habiteit la maison de mon ennemi, et la présence subite de Jean Malicorne fit fuir l'apparition. Je crus à un rêve, à une illusion. C'est, me dis-je en ce moment, quelque gracieux fantôme évoque par mon imagination, le génie des rêves d'or que l'aurore chasse vers les voûtes célestes, on bien la reine des eaux qui égrène les perles liquides de sa blonde chevelure, et cette vision s'empara si bien de mon cœur qu'elle s'y tailla un palais de souveraine; j'y songeai jour et nuit, et je l'aimai d'un amour sans espoir. Aujourd'hui le rêve s'est fait réalité, la

vision a pris un corps : ce n'est plus une fée, un génie, la reine des caux, c'est la plus parfaite des créatures, c'est la vierge adorée en secret, c'est vous enfin! Vous, la seule femme que je puisse aimer, mon premier, mon unique amour!... Et cette rencontre va décider de ma vie !... Oh! je ne vous demande pas de me répondre ! Je ne m'abuse même pas sur l'étrangeté de ma conduite, sur la brutalité de mon aveu. Je sais combien il est peu en harmonie avec les habitudes reçues, avec les conventions sociales; mais nous sommes, je crois, l'un et l'autre, en dehors de la loi commune, et c'est là mon excuse. Il suffit de vous voir pour deviner que vous ne tenez par aucun lien de parenté à cet être méprisable qui a nom Jean Malicorne; quant à moi, je me nomme Jacques Hervey, et je suis médecin dans ce village. Si mes paroles ont été une offense pour vous, si votre cœur n'en a pas été ému, c'est la mort pour moi! Si... mais non, ce serait trop de bonheur, je n'ose l'esperer. Donnez-moi cette petite fleur que je vois à votre corsage; ce ne sera pas un aveu, ce sera une simple espérance, et quels que soient les obstacles qui nous séparent, je saurai les vaincre pour me rapprocher de vous, pour me jeter à vos pieds et vous dire : je vous aime, soyez ma compagne, mon amie, ma femme!

Adrienne avait baissé les yeux, et les battements précipités de son sein disaient à quelle émotion elle était en proie. Elle voulut s'enfuir pour cacher sa rougeur et son trouble, mais elle se sentait tonte défaillante et n'osait faire un pas.

En ce moment, une voix stridente, une voix inquiète, se fit entendre au centre de la vigne.

- Adrienne! Adrienne! disait cette voix. C'était Julienne Malicorne qui, ne retrouvant plus la jeune fille à l'endroit ou elle l'avait laissée, concevait les craintes les plus vives de sa disparition.

- Adrienne! répéta Jacques Hervey, ah! je n'oublierai plus ce nom!

- Qui m'appelle? murmura la jeune fille, comme si elle fût sortie d'un songe.

- Madame Malicorne, dit Jacques Hervey.

- Ah I foyez! fuyez! s'écria Adrienne.

- C'est un adieu éternel? demanda le médecin avec une profonde tristesse dans la voix.

Les appels de Julienne Malicorne se rappro-

Un souffle passa sur les lèvres de la jeune fille, et ce souffle disait :

- Non!

Jacques Hervey fut comme ébloui de cet espoir; ses jambes chancelèrent, il ne vit plus rien.

Quand il revint à lui, Adrieune n'était plus là ; mais aux pieds du médecin gisait la petite fleur qui avait orné le corsage d'Adrienne.

Il la ramassa, fou de joie, la porta à ses lèvres

de leurs établissements comme Jésuites auront le droit d'y rentrer demain comme simples prêtres... On fait disparaître les Jésuites, mais la religion reste... Au fond il n'y a rien de changé. »

Il nous paraît intéressant de relever ces doutes chez les ennemis les plus acharnés

de tout ce qui tient à l'Eglise.

Pas plus qu'eux nous ne comprenons comment le gouvernement entend le mot évacuer qui se trouve dans le premier décret. Les propriétaires d'une maison ont le droit d'habiter cette maison, et, si on les en chasse, c'est une confiscation...

Et alors... nous pe sommes plus dans la légalité, même douteuse.

#### Chronique générale.

Samedi, le conseil des ministres s'est réuni à l'Elysée sous la présidence de M. Jules Grévy.

Cette réunion a été d'une médiocre importance par suite du départ du président du conseil pour la campagne et de l'absence des ministres de la justice et de la guerre.

On nous assure que, quoiqu'il ait été décide d'avance qu'on ne s'occuperait que de l'expédition des affaires courantes, la plus grande partie de la séance a été remplie par la communication que le ministre de l'inférieur a faite à ses collègues de la fameuse circulaire annoncée, puis démentie par les journaux, relativement à la conduite que les préfets auraient à tenir en face de la résistance éventuelle des congrégations religieuses.

D'après le texte de cette circulaire dont M. Lepère a donné également connaissance au directeur des cultes, M. Flourens, les préfets sont invités à considérer comme illégal tout vœu des conseils généraux relatif aux droits concernant les congrégations non

Mais une mesure bien plus significative encore et dont on nous garantit l'authenticité, c'est que le même M. Lepère a mandé à Paris les commissaires centraux des départements. M. le ministre de l'intérieur veut leur donner des instructions détaillées de vive voix, relativement à l'application des décrets.

Les ministres se sont entretenus longuement aussi des projets de la droite sénatoriale et des diverses réunions du comité de ce groupe depuis une semaine; sans rien savoir de bien précis au sujet de ces délibérations, le gouvernement est résolu à ne rien épargner pour reconquérir la majorité dans la Chambre haute, bien qu'il semble décidé à ne point considérer comme engageant son existence le vote défavorable qui pourrait résulter d'une interpellation.

Inutile de dire que c'est M. Jules Ferry qui a soutenu énergiquement cette théorie.

C'est dans le cours de cette séance du conseil que l'amiral Jauréguiberry a soumis à la signature du Président de la République le décret que les journaux ont annoncé, étendant aux colonies les mesures prises le

29 mars contre les Jésuites et les autres congrégations.

Ce nouveau décret paraîtra donc très-prochainement à l'Officiel.

— A Villefranche, il existe un collège de Jésuites qui compte 600 élèves. Dans la même ville, les petites Sœurs des pauvres ont ouvert un asile pour 100 vieillards. Or, le pain quotidien de ces 100 pauvres vieux est fourni par la desserte des 600 jeunes gens du collège.

Dispersez les élèves, et vous condamnez à la plus atroce misère les vieillards!

Et cela d'autant plus sûrement que l'on dispersera aussi les Sœurs.

— « Le préfet du Loiret, dit le Mot d'ordre, vient d'interdire l'entrée de la prison à la société dite des Prieurs, qui fonctionnait à Orléans depuis 1816.

» Cette société avait pour but apparent de faire la prière aux prisonniers, matin et soir, et pour occupation réelle de faire de la propagande cléricale. »

Cette phrase du Mot d'ordre fait rêver.

Comment! les républicains ont peur des religieux dans les prisons! Ils craignent qu'ils leur enlèvent des électeurs!

Durant le mois de mars, le tribunal de commerce de la Seine a prononcé 129 déclarations de faillites qui, ajoutées aux 279 déclarées dans les deux mois précédents, forment un total de 408 faillites ouvertes depuis le 1er janvier.

# th sterned Etranger.

#### LES ÉLECTIONS EN ANGLETERRE.

L'Angleterre paraît devoir entrer aussi elle dans le mouvement révolutionnaire.

Ses élections générales donnent jusqu'à présent les résultats suivants, dont il serait superflu de faire ressortir la gravité: 251 libéraux et 128 conservateurs élus. Les libéraux gagnent 67 sièges; les conservateurs en gagnent 18.

L'opposition libérale a triomphé dans les comtés de l'Est, ce qui était prévu, mais aussi sur beaucoup d'autres points. Il convient d'ajouter que les libéraux ont surtout conquis des sièges dans les bourgs qui ont deux représentants, et qui ont ainsi comme mandataires un conservateur et un libéral. Dans la Cité, le scrutin n'a amené aucun changement dans les forces respectives des deux partis: les conservateurs gardent leurs

trois sièges, et les libéraux le quatrième.

Les journaux ministériels tombent d'accord pour constater que l'ancienne majorité conservatrice du Parlement a presque disparu, et ils expriment l'opinion que le changement du ministère deviendra une nécessité.

Lord Derby et plusieurs de ses amis, par leur accession au parti whig, aggravent l'importance de l'échec subi par le ministère de lord Beaconsfield.

Le Times manifeste l'espoir que le gouvernement libéral acceptera le traité de Ber-

lin, ainsi que la situation politique générale créée, par ce traité, en Europe et en Orient

Les élections sont aussi l'occasion de tu-

A Ripon, il y a eu une émeute. Le Black bull hôtel a été assiégé par les libéraux; ils ont tout démoli: il ne reste plus une seule vitre et on s'est battu pendant deux heures dans la rue. La police a été obligée de charger la populace. Une trentaine de personnes ont été blessées.

A Sunderland, le candidat conservateur et sa femme ont été obligés de se sauver de la ville pour échapper aux mauvais traitements dont ils étaient menacés.

A Newcasth, M. Hamond a, pendant plus d'une heure, tenu tête à une centaine de démagogues qui voulaient le forcer de se laire.

Les partisans se sont précipités sur les interrupteurs, la lutte a eu lieu au haut d'un vaste escalier. Les combattants roulaient sur les marches ensanglantées. Encore ici la police a du intervenir; mais ce qu'il y a de curieux, c'est que les électeurs de toutes les nuances ont oublié leurs querelles pour se ruer sur les constables.

Les tories perdent partout du terrain, mais ils espèrent regagner dans les comités les sièges qu'ils ont perdus dans les bourgs.

#### ent so bu RACHAT

DES CHEMINS DE FER D'ORLEANS.

#### Résolutions de la Commission.

La commission du régime des chemins de fer n'aime pas les discussions. Avant d'émettre son vote contre le projet du gouvernement, elle devait discuter deux questions posées dans sa séance précédente : la première relative aux tarifs après le rachat total de l'Orléans, la seconde sur ce qu'on ferait du réseau racheté; si on le remettrait à la direction des chemins de fer de l'Etat, ou si on l'adjugerait à une Compagnie fermière.

Quel besoin éprouve-t-on, dit le Journal des Débats, de racheter les chemins de fer? Nous serions bien en peine de le dire. Où est l'opportunité et l'actualité d'une semblable mesure dans un pays dont la dette publique monte déjà à 26 milliards de francs, qui a des impôts écrasants, qui devrait s'occuper de simplifier sa gestion financière, de la dégager, de diminuer les taxes et d'accroître les disponibilité du Trésor?

#### Le rapport de M. Baihaut.

Ce document est loin d'être concluant. Son auteur n'a guère à opposer au rachat partiel proposé par le gouvernement que son système de rachat général. A ses yeux le rachat partiel du réseau d'Orléans a le tort grave d'éloigner l'époque de la suppression de toutes les Compagnies. Ce n'est pas que la Compagnie d'Orleans soit plus coupable que ses sœurs; à part la concurrence qu'elle fait aux chemins de fer de l'Etat, son exploitation est loin d'être défectueuse. Mais la concession avec un exploitant unique, aussi capable que l'Etat, a, paraît-il, des vertus secrètes qu'on ignore généralement. La suppression de toute concurrence entre les Compagnies amènera l'abaissement des tarifs, car l'Etat s'imposera la tache de démentir les lois économiques. Pourquoi alors s'opposer au rachat total du reseau d'Orléans, prélude nécessaire du rachat du Paris-Lyon, du Midi, de l'Ouest, du Nord et de l'Est? On ne saurait trop hâter l'apparition de l'âge d'or.

Pour se lancer dans une entreprise aussi risquée que celle du rachat général, il faut donner au public des garanties sérieuses d'amélioration, et les promoteurs du rachat n'ont encore fourni que de vagues promesses de faire mieux que les Compagnies actuelles.

#### Quels avantages retirera le commerce du rachat total ?

Nous empruntons la réponse à cette question au Journal des Transports, dont la compétence en cette matière est incontestable.

Suivant M. Baihaut et ses collaborateurs, les transports jourront d'un tarif à base kilométrique par la voie la plus directe. Ce tarif donnera-t-il des prix plus réduits que ceux qui sont actuellement exigés? L'administration gouvernementale continuera-t-elle à taxer les expéditions à raison de 7 centimes 4 millimes, ou bien adoptera-t-elle la moyenne de 5 centimes 9 millimes par tonne kilométrique, pratiquée par les

Compagnies? C'est ce que l'on ne dit pas et c'est pourtent ce qu'il importerait le plus de savoir.

Le fonctionnarisme s'engage-t-il à donner satisfaction aux réclamations du commerce lorsqu'un tarif aura été mal appliqué? Renoncera-t-il enfin au bénéfice des lois de 1808 dans les cas de fausses perceptions, d'avaries, de retard, de pertes ou de manquants? Toujours même silence.

ven

com

faul

com

d'éli

adm

Vo

La

mes

ducti

pour

tres

tionn

raît

desse

gnie

nus d

des b

amen

ment

sible

avec t

ris ve

et réc

notre

ment

tion

autre

nouve

Nous

blics, par l

trans

s'élève

du pri

Avr

pleut,

fant a

lous le

à trave

voit, d

gaieme

N'in

de sort

dans l

el nus,

a pas

peine d

a fait

ne pou

que. A

itati

née

ri

ont red Mass a

cès da

assez

connai

trice, to

presser

de drai dernièr

que qu d'enten

lent ve

ne pou

remarq

bonnes

notre tl

dulée s difficul

Rougé, est un l

ses suc

tenus s

gage. P

Les

Hie

\*

No

D'aussi minces détails préoccupent peu les théoriciens; mais s'ils connaissaient mieux la matière, ils sauraient que les Compagnies actuelles auraient bien peu d'adversaires, si elles s'étaient montrées moins rigoureuses sur ces points secondaires en apparence.

Mais l'expérience est déjà faite. L'Elat exploite depuis près de deux ans plus d'un millier de kilomètres; les pratiques de ses agents ont fait naître les mêmes plaintes que ceux des Compagnies. Les populations ne sont pas plus satisfaites de son mode d'exploitation qu'elles ne le sont des réseaux concurrents. D'après certains indices, il y a même lieu de croire que le régime officiel est encore pire que celui des Compagnies privées.

Pendant les sept années qu'a été maintent l'impôt sur la petite vitesse, l'Etat s'est même montré plus dur et plus rigoureur que les autres administrateurs de chemins de fer. Lorsque le commerce réclame la réparation des erreurs commises à son préjudice pendant cette période, les Compagnies ne refusent pas d'y consentir quand il y a eu erreur dans la perception de la tare; mais le fisc refuse impitoyablement la restitution de l'impôt indûment perçu, en invoquant l'article 50 de la loi du les germinal an XIII.

Qu'adviendra-t-il quand tous les chemins de fer seront exploités directement par l'att? A toute demande de restitution, à toute réclamation du public, on opposera la loi de germinal an XIII. Toute somme entres dans les caisses du Trésor n'est pas sujette à répétition? Le bon plaisir des employés taxateurs sera la loi, sans que les expéditeurs soient admis à profiter des erreun lorsqu'elles seront commises au détrium du fisc.

#### Quel est donc le mobile des meneus de l'aventure du rachat!

MM. Lebaudy, Baihaut et leurs adepte ne peuvent s'appuyer sur aucun intérêt genéral. Les tarifs des chemins de fer de l'Etat sont plus onéreux que ceux de l'Orléans; le commerce est encore plus mal traité par les fonctionnaires que par les agents des Compagnies.

La véritable raison pour laquelle ontéclame l'annexion de tous les chemins de les chemins de les la rollité des résultats financiers de l'estreprise de 1878, nullité qui tient surloul l'incompétence commerciale de l'administration.

La convention ministérielle étant appliquée, les partisans de l'Etat ne pourraient plus expliquer leur impuissance par la materiale vaise conformation de leurs lignes et parle concurrence abusive de la Compagnie d'Orléans.

Ils redoutent que, dans quelques mois, le comparaison des recettes obtenues sur leur réseau devenu homogène, avec celles de l'Orléans diminué de 4,557 kilom., ne vielle démontrer une fois de plus les vices de l'exploitation geuvernementale, sa cherté es son incapacité à développer le trafic. Voils pourquoi partisans et administrateurs du septième réseau veulent avoir en mains la totalité des railways de l'Orléans. Voils pourquoi ils refusent obstinément le réseau homogène que leur assurait la convention du 10 février.

Mais la représentation nationale ne se prêtera pas à la réalisation de leurs désits, elle ne rejettera pas sans discussion la convention conclue par l'honorable ministre des travaux publics avec la Compagnie d'Ortravaux publics avec la Compagnie de l'exploits la situation actuelle, ne livrera pas tout le centre de la France aux abus de l'exploits tion des voies ferrées par le fonctionatrisme.

# Chronique militaire.

Il y a, dans la garde de Paris, un usego qui a produit, jusqu'à présent, les meilleurs effets.

Tous les ans, le lundi de Paques, les gar-

et s'enfuit comme l'homme qui vient de dérober un trésor.

Pendant tout le temps que durérent les vendanges, il ne fut nullement question du mariage d'Adrienne avec Prosper; mais, lorsque le raisin tut dans les cuves, livré à la fermentation qui devait produire le généreux liquide, Jean Malicorne agita la question d'un voyage à Auxerre dans le but d'acheter la corbeille de noces. Ce dernier mot fit pâlir Adrienne.

Depuis la rencontre qu'elle avait faite de Jacques Hervey, son cœur s'était éveillé: il vivait. Depuis les chaudes paroles que le médecin avait fait résonner à son oreille, les voiles obscurs de son intelligence s'étaient déchirés: elle aimait. Une transformation complète s'était opérée en elle, elle ne chantait plus, son insouciante gaieté s'était envolée, elle était devenue sérieuse, réfléchie, parfois même son regard s'imprégnait de tristesse, et la solitude, qui autrefois lui paraissait si douloureuse, avait un charme puissant pour elle. Enfin Prosper Malicorne lui était odieux.

La jeune fille élevée dans le sein de la famille, sous le regard plein de tendresse d'une mère intelligente, qui sait déjà du monde et de la vie ce qu'une jeune fille peut et doit en saveir, passe de l'état d'innocence parfaite, de tranquillité placide à cet état de fièvre qui se nomme l'amour; sans

trop de surprise, sans trop de secousse et d'ébranlement; elle n'ignore point que le but de la vie, la seule condition possible pour la femme, c'est le mariage, la vie à deux, puis la maternité; elle a été préparée à ce changement de condition par tout ce qui, depuis l'âge de raison, a frappé sa vue, son intelligence et son cœur. La transition n'est pi brusque ni brutale; elle lui apparaît, au contraire, comme une joie nouvelle, et tout son être en tressaille d'aise.

Il n'en était point ainsi d'Adrienne. Tout pour elle dans la vie était mystère et inconnu; son séjour de huit années au couvent ne lui avait rien appris; l'existence solitaire et recluse qu'elle menait chez Malicorne n'avait pu l'éclairer; jamais elle n'avait lu un roman; le mot amour lui-même était inconnu pour elle. En dehors de la sympathie, de l'amitié, son ignorance des sentiments était complète.

On comprend les surprises et les perturbations que les paroles de Jacques Hervey devaient faire naître en elle ; elle avait été émue, charmée, fascinée par cette apparition soudaine d'un inconnu, par l'étrangeté de sa conduite, par le langage si nouveau et si affectueux qu'il lui avait fait entendre, et elle se demandait pourquoi Prosper Malicorne, lors de la scène du jardin, n'avait point porté le même trouble dans son cœur, pourquoi elle n'avait pas éprouvé les mêmes sensations, les mêmes ravissements. (A suivre.) ARMAND LAPOINTE.

des de Paris subissent ce qu'on appelle « la visite morale. » Chaque chef, après avoir examiné les rapports particuliers qui peuvent avoir été faits sur les hommes de sa compagnie, interpelle successivement tous les gardes qui ont été l'objet de ces rapports; et tous ceux qui ont commis quelque faute dans l'année, il les admoneste devant leurs camarades et les engage à ne pas recommencer.

On sait que ces gardes sont des hommes d'élite, et ils ne craignent rien tant que les admonestations du lundi de Pâques.

leni.

gb-

Eiat

d'un

gnies

5 681

a ré.

gnies

7 0

té par ts des

on re-

0 Or

ois,

ir leur

les de

e vien

ices de

erle el

Voila

réseau

ion du

ne se

## Chronique Locale et de l'Ouest.

Voici une mesure qui sera, nous en sommes certains, bien appréciée du public :

La Compagnie d'Orleans a décide la création de billets d'aller et retour avec une réduction de 25 p. 400 sur les prix actuels, pour les voyages de Paris vers toutes les autres gares de son réseau et vice versà.

Nous extrayons du rapport lu aux actionnaires le passage suivant qui nous paraît de nature à intéresser les populations desservies par les rails de cette Compagnie:

« Après avoir étudié les résultats obtenus dans les pays étrangers pour la création des billets d'aller et retour, nous avons été amenés à penser que, malgré les pertes momentanées que l'on peut craindre, il est possible d'établir des billets d'aller et retour, avec une réduction de prix de 25 0/0, de Paris vers les autres stations de notre réseau. et réciproquement.

» Si l'expérience justifie cette mesure, notre intention est de l'étendre successivement aux relations existantes entre une station quelconque de nos réseaux et toutes les

» Nos efforts, pour donner au public de nouvelles satisfactions, sont manifestes. Nous devons souhaiter que les pouvoirs publics, de leur côté, entrent dans la même voie par le dégrèvement des impôts dont les transports des voyageurs sont frappés et qui s'élèvent, vous le savez, messieurs, à 23 0/0 du prix perçu par les Compagnies. »

Avril a hérité des giboulées de mars. Il pleut, il pleut, bergère! Le printemps enfant a les petites pleurnicheries communes à tous les bébés. Mais, ainsi qu'on voit le rire à travers les larmes même des enfants, on voit, de temps à autre, le soleil rayonner gaiement à travers la pluie d'avril.

N'importe ! ce n'est pas encore le moment de sortir les «robes roses» et d'aller «courir dans les champs ». Les champs sont tristes et nus, quoi qu'en disent les poètes. Et il n'y a pas de fleurs, et les arbres se revêtent à peine de leurs cocardes vertes.

Hier, pendant une partie de la journée, il a fait un temps déplorable : les promeneurs ne pouvaient guère éviter pluie ou bourrasque. Aujourd'hui, le baromètre remonte.

### THEATRE DE SAUMUR.

Ainsi que nous l'avions prévu, la reprétation de vendredi, qui avait attiré la de, a été brillante, et nous croyons que née théâtrale ne pouvait mieux se termi-

es principaux rôles de la Muette ont été rieurement tenus par Mª Gally, MM. le et Rougé, et ces excellents chanleurs ont reçu des applaudissements mérités. M'me Mass a obtenu également beaucoup de succès dans le personnage de Fenella. Chose assez singulière, nombre de personnes connaissaient à peine cette charmante actrice, tellement le public a montré peu d'empressement à assister aux représentations de drame et de comédie pendant la saison.

Les Noces de Jeannette, ce joli opéra-comique que l'on ne se lasse jamais de voir et d'entendre, a été joné et chanté avec un talent véritable par Mile Gally et M. Rougé. Il ne pouvait en être autrement avec ces deux remarquables arlistes. M= Gally est une des bonnes chanteuses légères qu'ait possédées noire theâtre, et sa voix fraiche et bien modulée se prête merveilleusement à toutes les difficultés de la vocalisation. Quant à M. Rougé, nous savons depuis longtemps qu'il est un baryton hors ligne, et que l'on compte ses succès par le nombre des rôles qu'il a lenus sur les grandes scènes où il a été engagé. Pendant ces deux dernières années, il

s'est fait chaleureusement applaudir, sur notre theatre, notamment dans la Reine Topaze avec Mile Nau, dans la Favorite avec Mne Bastard, dans le Voyage en Chine, le Barbier de Seville, l'Ombre, Si j'étais Roi, le Trouvere, Charles VI, les Dragons de Villars, etc. Si M. Rougé n'a pas recu ici, comme à Angers, à la représentation de jeudi, des couronnes, un bouquet de six pieds de tour et des objets de table en or et en argent, il se rappellera néanmoins la sympathie justement méritée que lui a sans cesse témoignée le public saumurois.

Nous ferons un relevé de l'année théatrale et des principaux ouvrages représentés pendant les trois années de la direction de M. Chavannes.

Angers. - Par ordre de M. le général, les concerts donnés au Mail, par la musique militaire, auront lieu le dimanche et le jeudi, de trois heures et demie à cinq heu-

#### L'Association Artistique et le Theâtre d'Angers.

Les passages suivants sont extraits d'un long article publié par l'Etoile, d'Angers:

« L'Association artistique d'Angers termine sa troisième année d'existence en rappelant à ses abonnés qu'elle compte sur eux pour continuer l'an prochain. Nous pouvons donc espèrer de revoir quelques-uns de ces magnifiques concerts dont chacun de nous aime à garder le souvenir. Nous retrouverons au mois d'octobre ce bel et excellent orchestre qui fait l'envie et l'admiration des villes voisines, nous applaudirons encore ces artistes vaillants auxquels nous devons bien un peu de reconnaissance pour les jouissances délicates qu'ils nous ont procurées; nous les reverrons au Cirque et au Théâtre, puisque l'accord a pu s'établir entre l'Association artistique et le nouveau directeur désigné par le maire, M. Boulan-

» Ce n'est pas sans peine que l'entente s'est faite, et nos édiles peuvent se rendre la justice de n'y avoir contribué que par des vœux purement platoniques. Après les trois séries de concerts qu'elle vient de donner, après les résultats merveilleux qu'elle a obtenus, l'Association pouvait s'attendre à voir ses propositions acceptées avec enthousiasme par la municipalité; elles devaient l'être au nom des intérêts de la ville qui, je ne crains pas de le dire dans cette occasion, ont été sacrifiés ou mal compris.

» Le Conseil municipal est sévère pour l'Association artistique; il semble parfois ignorer tout ce qu'elle a fait pour notre ville; le bruit de ses éclatants succès à Nantes ne paraît point être arrivé jusqu'à son oreille, et de ses délibérations nul n'a vu sortir un mot de félicitations. Il faut reconnaître qu'il accorde une légère subvention, mais quelques bonnes paroles ne grèveraient pas le

» N'était-ce pas le cas dernièrement d'en laisser tomber une ou deux à l'adresse d'un directeur qui, malgré des circonstances désastreuses, a toujours su faire honneur à ses affaires. Si les recettes se sont ressenties des rigueurs d'un hiver exceptionnel, des exigences croissantes du public et de celles des chanteurs, lui seul en a courageusement supporté les conséquences. Voici trois ans qu'il présente aux abonnés des troupes fort remarquables, supérieures mêmé à ce qu'on est en droit d'exiger; si la salle n'est pas toujours pleine, c'est au public qu'il faut s'en prendre. Certains ouvrages ont été montés avec un soin tout particulier : Carmen, Hamlet, la Reine Topaze, et cet hiver le Pardon, pour n'en citer que quelques-uns, nous rappellent d'excellentes représentations. Ces pièces n'ont pas eu le don d'attirer la foule, et cependant la direction n'avait rien négligé pour cela

» Le public s'expliquera difficilement les sévérités de l'administration pour M. Chavannes. Il peut du moins se flatter de partir en laissant un excellent souvenir. L'Association artistique qui s'est fondée avec lui et par son concours n'oubliera jamais les services qu'il a rendus, et d'un autre côté ce sera pour lui un grand honneur de voir son nom attaché à la création de cette belle et noble entreprise artistique. La satisfaction d'avoir contribué au succès d'une œuvre de cette valeur, les félicitations et les éloges unanimes de tous nos célèbres compositeurs français, voilà de quoi consoler de bien des injustices. M. Chavannes peut y joindre la reconnaissance de tous ceux qui aiment l'art musical à

Angers et particulièrement des membres de l'Association.

» Son successeur M. Boulanger, malgré les difficultés d'un accord long à établir, trouvera chez ces derniers un solide appui. Je suis de ceux qui ont vivement conseille cet accord, craignant justement les déplorables résultats d'une concurrence aussi facheuse pour les uns que pour les autres; et je puis l'assurer avec la certitude de n'être démenti par personne, qu'il rencontrera chez chacun des membres de l'Association artistique une constante bonne volonté et un absolu dévouement aux intérêts du Theâtre.

» Je dirai encore un mot au sujet d'un reproche que j'ai entendu adresser par des personnes dont la bonne foi était évidem-

» On a pu supposer que parfois le directeur avait dû subir les exigences de l'Association. C'est une grave erreur. Jamais celleci n'a eu son mot à dire dans les affaires du Theatre, jamais elle n'a imposé un seul opéra. M. Chavannes peut l'affirmer, il était le maître chez lui; M. Boulanger le sera de même, et il aura raison. S'il a besoin d'un conseil ou d'un service, il saura bien où trouver les gens capables de le lui donner et disposés à le lui rendre.....»

Nous recommandons à ceux de nos lecteurs qui ont des maisons de campagne isolées la recette qui nous paraît infaillible pour découvrir les dévastateurs des caves et celliers:

Un pharmacien de Marseille, qui a une propriété rurale aux environs des Martigues, s'apercevait avec peine que de temps à autre la cave qu'il y avait était mise à contribution par des voleurs restés inconnus en dépit de toutes les recherches. L'idée lui vint, pour mettre la main sur eux, de saturer d'opium quelques bouteilles de vin fin et de liqueurs exquises placées en évidence avec des étiquettes alléchantes. L'événement justifia bientôt ses prévisions. Les voleurs pénétrèrent de nouveau dans sa cave et commencèrent par déguster le précieux liquide. L'effet ne tarda pas à se produire: le sommeil s'empara d'eux sur place; ils s'étendirent pour dormir à côté même des bouteilles en question, et notre pharmacien n'a eu qu'à introduire la gendarmerie auprès d'eux pour les pincer. Le fait est assez original pour être cité.

#### Publications de mariage.

Auguste Gautron, cultivateur, de Longué, et Marie Greppin, conturière, de Saumur. Adolphe Vaucel, jardinier, de Saintambert-des Levées, et Joséphine Mollay, sans profession, de Saumur.

#### BULLETIN FINANCIER.

Paris, le 4 avril. Les réalisations provoquées par l'impétuosité du dernier nouvement de hausse n'out que faiblement endommagé les cours. Toutefois la spéculation semble comprendre qu'elle deit proceder avec mesure, et qu'en brusquant les mouvements elle s'exposerait à perdre l'appui des capitaux de placement: elle va s'eccuper de consolider les cours acquis, avant de chercher à obtenir de nouveaux avantages.

Neus laissons le 3 0/0 à 83.30; amortissable, 84.70; 5 0/0, 118.50.

Les marchés étrangers conservent une bonne attitude, sauf Londres où l'on est un peu ému des résultats des élections.

Les valeurs internationales n'ont pas conservé leurs plus hauts cours. Banque de France, 3,200. Le Crédit foncier se

tient fermement a 1,155. Il y a un redoublement de demandes aux guichets de la Société pour l'obtention de communales nouvelles, par suite de l'approche du tirage du 5 avril.

Comptoir d'Escompte, 878.75. Crédit lyonnais, 940. Crédit mobilier, 695. Les actions de la Rente foncière parisienne présentent une grande fermeté à 580.

Pas de mouvements sur les chemins de fer.

Sommaire du MAGASIN PITTORESQUE (mars 1880), à 60 centimes par numero mensuel. — Quai des Grands-Augustins, 29, à Paris.

Le Magasin pittoresque (redacteur en chef. M. Edouard Charlon, membre de l'Institut) contient dans son numero de Mars:

L'Art chez soi; - Règles de l'art de bien dire; — Payer et ne pas payer, saynète de Lope de Rueda, traduction inédite; — Le Locataire des demoiselles Rocher (nouvelle); — Mémoires de Walter Scott; - Du Luxe chez les Romains; Administration de l'ancienne France : l'archidiacre et l'official, etc.

Douze dessins de Catenacci, Bocourt, Vuillier,

A. de Bar, Freeman, etc.

Abonnement d'un an. - Paris, 7 fr.; départements, franco, 8 fr. 50. Un numéro mensuel. - Paris, 60 c.; départe-

Nous avons déjà recommandé à nos lecteurs une Société anonyme, La Pêche, qui offre aux capitalistes les plus grands avantages, puisque, d'après les témoignages de MM. De Bon, commissaire général, et du vice-amiral Gicquel des Touches, l'entreprise doit rapporter un bénéfice de 50 à 60 0/0 aux actionnaires.

#### MAGASINS DU PRINTEMPS

28, rue de la Tonnelle, Saumur.

#### LE MAGASIN DU PRINTEMPS Et les Fleurs.

C'est aujourd'hui 5 avril que commence la Semaine des Fleurs, ainsi nommée parce que les Magasins du PRINTEMPS offrent à leurs clientes de très-jolis Bouquets de Violettes pour sêter le retour de la saison à laquelle ils ont emprunté leur nom gracieux.

Ils profitent de cette occasion pour mettre en vente toutes les Nouveautés d'été ainsi que :

Les Manteaux-Robes, Costumes, Peignoirs et Jupons, etc.; — Tissus élégants.

On peut prédire qu'il y aura foule au PRINTEMPS, car les Dames aiment les fleurs et les occasions, et le PRINTEMPS offrira les unes et les autres.

Les actions anciennes de la Société Générale française de Crédit, propriétaire du Moniteur des Valeurs A Lors, se négocient à la Bourse de Paris au cours de 800 francs avec une tendance marquée à la hausse. directement des

Les actions nouvelles qui vont être, comme les anciennes, cotées à la Bourse de Paris et de Lyon, ne tarderont pas à atteindre le même cours de 800 francs; elles se négocient déjà en Banque à 710 francs. C'est un placement exceptionnel à une époque où le cours des bonnes valeurs est si élevé.

18, Rue Beaurepaire, Saumur.

## LE BRAS BANQUIER

#### La Maison se charge:

1. De l'achat, de la vente au comptant et à terme de toutes valeurs cotées et non cotées à la Bourse de Paris ou se négociant en Banque (sans autre commission que le courtage officiel fixé par la Chambre syndicale des agents de change à la Bourse de Paris), c'est-à-dire 1 fr. 25 par 1,000 francs. — 25 centimes par titre ne dépassant pas 200 francs. — Minimum de courtage, 1 franc.

2. De l'encaissement immediat (sans bordereau ni classement) de tous effets publics, coupons de rentes, d'actions et d'obligations de toutes valeurs françaises et étrangères, à raison de 25 centimes par cent francs.

3. L'ENCAISSEMENT EST GRATUIT pour tous les clients ayant fait des opérations dans la maison.

4. De la vérification des tirages de toutes les valeurs françaises et étrangères et du remboursement des titres sortis

5. De souscrire SANS FRAIS à toutes les émissions publiques.

6. De faire GRATUITEMENT les versements, échanges de titres, conversions et transports de toutes valeurs. Renouvellement des titres auxquels manquent des feuilles de coupons.

7. De faire les recouvrements de tous effets de commerce sur la France et l'Etranger.

8. Service de Chèques sur Paris.

Tous les ordres doivent être adressés à M. LE BRAS, banquier, 18, rue Beaurepaire, à Saumur. On repond aux lettres par retour du courrier.

#### Nota. - La maison ne recolt aucune espèce de fonds en dépôt.

Les bureaux sont ouverts de neuf à six heures. dimanches et fêtes exceptés.

#### Salernes, 13 février 1879.

Monsieur Michel, pharmacien à Aix,

Je profite de l'occasion d'un messager de Salernes pour vous prier de vouloir bien être assez bon de m'envoyer encore quatre flacons de votre Elixir antirhumatismal. Comme depuis dix-huit ans je ne me suis pas sentie mieux qu'à présent, et ne voulant pas en être dépourvue à présent au renouvellement du sang, je vous prierai de m'envoyer ces quatre flacons par le retour do messager, et plus tard je vous adresserai une lettre de remerciment du bien que votre Elixir antirhuma. tismal m'a fait, des soussrances que j'endurais depuis dix-huit ans, et qu'aujourd'hui, grâce à votre Elixir, je me trouve, Dieu merci, assez bien pour pouvoir faire mes petites affaires.

Pas autre chose à vous dire pour le moment que de bien vouloir recevoir mes prières et le remerciment du bien que vous m'evez fait. Votre humble et dévouée,

Dame BERNARD, accoucheuse, à Salernes (Var).

(Voir aux annonces.)

SANTE ET ENERGIE A TOUS rendues sans médecine, sans purges et sans frais, par la délicieuse farine de Santé dite :

# REVALESCIERE

Du BARRY, de Londres.

Guerissant les dyspepsies, gastrites, gastralgies, constipations, glaires, vents, aigreurs, acidième en grossesse, diarrhée, dyssenterie, co-

liques, toux, asthme, étouffements, étourdissements, oppression, congestion, nevrose, msomnies, mélancolie, faiblesse, épuisement, anémie, chlorose, tous désordres de la poitrine, gorge, haleine, voix, des bronches, vessie, foie, reins, intestins, muqueuse, cerveau et sang; toute irritation et toute odeur fiévreuse en se levant ou après certains plats compromettants : orgnon, ail, etc., ou boissons alcooliques, même après le tabac. C'est en outre la nourriture par excellence qui, seule, suffit pour assurer la prespérité des enfants. — 32 ans de succès, 100,000 cures, y compris celles de Madame la duchesse de Castlestuart, le duc de Pluskow, Madame la marquise de Bréhan, Lord Stuart de Decies, pair d'Angleterre, M. le docteur-professeur

Nº 63,476 : M. le curé Comparet, de dix-huit ans de dyspepsie, de gastralgie, de souffrances de l'estomac, des nerfs, faiblesse et sueurs noc-

Cure Nº 99,625. - Avignon, 18 avril 1876.

Que Dieu vous rende tout le bien que vous m'avez fait. La Revalescière du Barry m'a guérie à l'âge de 61 ans. - J'avais des oppressions les plus terribles. à ne plus pouvoir faire aucun mouvement, ni m'habiller, ni me deshabiller, avec des maux d'estomac jour et nuit et des insomnies horribles. Contre toutes ces angoisses, tous les remèdes avaient échoué, la Revalescière m'en a sauve complètement. - Bornet, née Carbonnetty, rue du Balai, 11.

Cure N 98,614: Depuis des années je souffrais de manque d'appétit, mauvaise digestion, affections de cœur, des reins et de la vessie, irritation nerveuse et mélancolie; tous ces maux ont disparu sous l'heureuse influence de votre divine Revalescière. L'EON PRYCLET, instituteur à Cheyssoux (Haute-Vienne).

Quatre fois plus nourrissante que la viande, elle économise encore 50 fois son prix en médecines. En boîtes: 1/4 kil., 2 fr. 25; 1/2 kil., 4 fr.; 1|kil., 7 fr.; 2 kil. 1/2, 16 fr.; 6 kil., 36 fr.; 12| kil., 70 fr. - La Revalescière chocolatée, en

boîtes, aux mêmes prix. Elle rend appelli, bonne digestion et sommeil rafraîchissant aux plus agités. Envoi contre bon de poste, les boîtes de 36 et 70 fr. franco. Déput Conduction de poste, plus saint-jean; Gondant Gondant Les boîtes de 36 et 70 Ir. franco. Dosa Saumur, Common, 23, rue Saint-Jean; Common, 26, rue Saint-Jean; Common, Besson, successeur de Texter; J. Russon, et cier, quai de Limoges, et partout chez les boupharmaciens et épiciers. Du Barry et C (limited)



P. GODET, propriétaire-gérant.

# SUR MESUR CHEMISERIE OUVERTURE LE 15 MARS

est tosomer second asi raes. See a second asi raes as second as a second as a

58, Rue du Pressoir-Saint-Antoine, SAUMUR, rue du Pressoir-Saint-Antoine, 58.

J'ai l'honneur d'informer que j'établis une maison spéciale de Chemises sur mesure, 58, rue du Pressoir-Saint-Antoine, à Saumur; je 180018 directement des premières Fabriques les Tissus pour cette confection.

En outre, on trouvera des Toiles, provenant des premiers tissages de France, à des prix particuliers. Pour l'ouverture de ce rayon, j'offre des avants ges incontestables, et j'invite les personnes à apprécier elles-mêmes notre exposé de prix.

Par ce moyen, nous espérons acquérir promptement la consiance des personnes qui voudront bien nous honorer de leur visite.

#### BACCALAUREATS

L'Institution Chevallier Rue du Cardinal-Lemoine, 65, Paris,

Qui compte cent cinquante TROIS ADMISSIONS pour l'année scolaire 1878-79, a déjà fait recevoir cette aunée QUATRE-VINGT-QUATRE élèves. Ge sont :

LETTRES, 110 PARTIE. — MM. Alirot, Arfeuille, Baraban, Barre, Bazire, Boucherat, Bouteiller, Butteux, Dormay, Fergant, Gache, Garnier, Hébert, Jaquemin, Marquet, Martin (Emile), Mazel, de Molènes, Nageotte, Naud, Portalier, Ragiot, Schaffner, Valliez, Villers, Yvonneau.

LETTERS , 2º PARTIE. — MM. d'Andecy, Barrie, Bouche, Buche, Bulteau , Buscail, Castanee, Caudrillier, Couela . Couvreur . Cuau tela Couvreur, Cuau Delaporte, Deproge, Gisles, Grafist, Guiraudet, Hermary, Huber, Jégou, Jourdain, Lacaze, Lakermance, Leclère, Lemoine, Longuet, Martin (Georges), Martine, Maurel, Mougeot, Normant, Richet, Rimailhot, Selvili (Yvan), Siou, Tuilant, Viard.

SCIENCES.— MM. Barle, Bezine, Block, Carton, Duss, Deschamus.

Bloch, Carton, Duss, Deschamps, Doistau, Gaillard, Gallas, Galopin, Goerg, Janson, Lallemand, Lemesle, Mittler, Morigny, Née Devaux, Pinto, Quesneville, Renard, Seigneur, Verot, (Seront publies ultérieurement les noms des élèves des sciences reçus à la session d'avril.)

C'est à la discipline et à la large organisation de son enseignement que l'Institution doit ses remarquables succès. (725 admissions depuis le 1° novembre 1874.) Cours speciaux pour les sessions de Juillet-Août et Novembre.

Cours complémentaires pour le VOLONTABIATE Envoi franco du prospectus et du

tableau des cours.

VINS DE L'HERAULT Maison Leopold ROUDIER, à LIGNAN, près Beziers (Hérault).

VINS ROUGES DE TABLE garanti lement naturel, des coteaux de Lignan, de 98 fr. 50 à 136 fr. 50 la barrique de 225 litres, fût et vin - Demander prix-courant détaille. - Dans toute localité dépourvue d'agent, s'adresser directement à M. Léopold ROUDIER, à Lignen, près Béziers (Hérault). (128)

Société anonyme

La VENTE à BON MARCHE du POISSON FRAIS Et des autres produits maritimes.

Capital : DEUX MILLIONS divisé en 4,000 Actions.

COMITÉ DE PATRONAGE A NANTES

E. ARMANGE, Ctier de navires, Pt du Cté de la Marine Mae; —T. BARON, C. Marine en retr.; - R. BER-NARD. Ctier d'Assur. marit., Administrateur des Hospices; — S. BOU-RON, Cao au long cours, Armateur; — G. ERTAUD, Cao au long cours (Saint-Sébastien); — A. GIRAUD aîne, V.-Consul, Suède-Norvége, Rochefort; — Baron de LUBERSAC, propre; — A. MAILLARD, Negt Maire du Croisic, Conseiller Général; — P. MORIN, O. \*, Anc. Offer de Marine; — PITRE LEGAL fils aîné, Armateur; — A. RION, Nég', Armateur Juge T\*1 de Gommerce; — VANHEEC-KOET, Nég', Armateur pour la pache Raulogne, sur Mar pour la pêche, Boulogne-sur-Mer.

Trois établissements au CROISIC, à GRAVELINES, à PARIS; — 30 BA-TEAUX à voiles de 50 tonneaux; 2 NAVIRES A VAPEUR; — 2 RESERVOIRS; —1 PARC A HUITRES; —UNE PROPRIETE de 1770 mètres carrés, entre la gare et le chenal du • GRAND TRAICT », — CONCES-SION par l'Etat de 8,000 mètres d'étendue; le tout assuré.

Application des procédés recommandés par l'Administration de la Marine, qui a constate que « le baleau modèle l'Amphitrite, du Croisic, dont le prix d'achat a été de douze mille francs environ, a gagné, pendant l'année 1876, déduction faite de tous frais, une somme de 5,347 fr. 90, soit près de 50 pour 100 du capital engagé, ce qui constitue un placement des plus avantageux ». Signé: DE BON.

Commissaire général. GICQUEL DES TOUCHES. Vice-Amiral

Benefices nets : de 50 à 60 pour 100.

PRIME

Chaque année : 20 kilogrammes de

poissons, crustacés, huîtres, etc., par 10 actions.
Action: 500 francs, payables: 125

fr. au premier appel; 125 fr. trois mois après la constitution de la Société; les 250 fr. restants, seulement en cas de besoins reconnus.

Toute action de fondation donnera droit à deux actions de la seconde Société de développement.

#### ON SOUSCRIT

A PARIS : A la Caisse générale des Rentiers, place de la Trinité (2, rue

A TOULOUSE: A la Banque commerciale, agricole et industrielle, place Lafayette:

A ANGOULÊME : Chez M. Henri Gilbert, Comptoir du Commerce et des Fonds publics; A NANTES : Chez M. Péral , ban-

quier, 5, rue Boileau. On peut souscrire dès aujourd'hui, soit directement, soit par correspon-

Houdan, les plus belles et les meilleures des Poules, 5 fr. la douzaine, 10 fr. les 25; Poussins, 14 fr. la douzaine, 27 fr. les 25, emballage compris. — Boursien, à Houdan (Seine-et-Oise). (182)

ON DEMANDE Représentants sérieux et honorables, pour une forte Maison de Vins, dont les produits sont renommés et récompensés. Ecrire à M. ABRL, 91, rue Notre-Dame, Bordeaux. Belles conditions.



te le suit par encied et la carlon

LE MAIRE

M. AUBOYER, notaire à Saumur, demande un petit elere.

50, BOULEVARD SAINT-GERMAIN



à l'Exposit univ. de 1867. ENCRE NOUVELLE Double Violet

A COPIER Adoptée par toutes les grandes Administrations. DEPOT CHEZ TOUS LES PAPETIERS

M" LORRAIN, marchine de modes à Saumur, demande suite une apprentie. HETE

cert lem défi

L nis

let,

mei pro

dép

seil

ne :

dan

sior

trao

proc

de l

d'un

Grei

firm

rieu

gatic

egal

de l'

rage

lop

J

Év

dans

mes,

excit

le so

perso

d'un

l'époi

Li

toute Il ava

Pros

conte

doux

harm

parol

Promes o

insen

Jacqu

Perso lité, e

#### MALADIES CHRONIQUES

Vices du sang, cancers de lou nature, épilepsic, ulcères, goulle asthmes, catarrhes, rhumalisms toux, maladies de la peau, de la pitrine, de l'estomac, du cœur, du ki et des voies urinaires.

ON NE PAIE les honoraires qu'apte la guérison. Telle esth garantie donnée par M. ROBBE, Docteur homoopathe, 80, 11 d'Amsterdam, à Paris. Consultions de 2 heures à 6 heures, par colrespondance. (Affranchir.)

#### VINS ROUGES DE TABLE RECOMMANDES

La Bordelaise de 228 litres, rendue franco de por à la gare de l'acheteur

GRAVES BLANCS 110 125 140 | teilles.

1879 1878 1874 | Palement 90 jours. En demi-bit

EAU-DE-VIE D'ARMAGNAC, de 100 à 250 fr., suivant l'age par fûts de 30 à 80 litres, logement en sus. Au-dessus de 100 litres, le li

S'adresser à M. HENRY VALERY, propriétaire-viticulteur au château [1] rère, à Floirac, près Bordeaux (Gironde).

# BLIXIR ANTI-RHIMATISMAL

DE SARRAZIN MICHEL, d'Aix (Provence)

Guerison sure et prompte des rhumatismes aigus et chi niques, goutte, lumbago, sciatique, migraines. 10 f le flacon pour 10 jours de traitement. — Un PLACON SUFFI ORDINATREMENT

Dépôt chez tous les principeux pharmaciens de chaque ville. à Saumur, chez M. NORMANDINE.

Poudre de Riz speciale préparée au Bismuth PAR CONSEQUENT D'UNE ACTION SALUTAIRE SUR LA PEAU Elle est adherente et invisible, aussi donne-t-elle au teint une fraieneur naturelle. Ch. FAY, Inventeur \$300 g rue de la pair SE MÉFIER DES IMITATIONS ET CONTREFAÇONS Jugement du Tribunal civil de la Seine du 8 mai 1875.

Saumur, imprimerie de P. GODET.